



Aveyron

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 26 octobre 2020 à 14h heures, le quorum étant atteint, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-François Galliard.

Membres ayant voix délibérative

Membres présents : Mesdames Monique Aliès, Martine Bachelet, Annie Bel, Corinne Compan, Sylvie Lopez et Messieurs Jean-Philippe Abinal, Jean-Claude Anglars, André At, Jacques Barbezange, Régis Cailhol, Jean-Luc Calmelly, Jean-Marc Calvet, Eric Cantournet, Michel Causse, Sébastien David, Jean-François Galliard, François Marty, Jean-Sébastien Orcibal et Christian Tieulie suppléant de Monsieur Vincent Alazard.

Membres absents ou excusés : Mesdames Sylvie Ayot, Dominique Gombert, Emilie Gral et Monsieur Vincent Alazard, .

Membres ayant voix consultative

Membres présents : Mesdames Natalie Alazard, médecin-chef, Annick Audiffrey, Fabienne Grégoire et Messieurs Jean-Luc Auguste, Franck Bony suppléant de Monsieur Stéphane Valat, Emmanuel Causse, Patrice Jouet président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aveyron, Florian Souyris directeur départemental,.

Membres absents ou excusés : Messieurs Stéphane Valat.

Membre de droit : Madame Valérie Michel-Moreaux, préfète de l'Aveyron.

Membre assistant de droit : Madame Hélène Fougassies, payeur départemental par intérim.

Date de convocation : 6 octobre 2020.

15 – REPRÉSENTANTS DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS AU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 1424-29.

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié.

Vu le rapport n° 7.

Considérant que conformément aux dispositions de l'article précité du code général des collectivités territoriales, le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires relatives à l'administration du service départemental d'incendie et de secours.

Considérant également que conformément aux dispositions du décret précité, il appartient au président du conseil d'administration de désigner les représentants de l'administration au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration propose pour représenter l'administration au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Jean-François Galliard	Monsieur André At
Madame Annie Bel	Madame Emilie Gral
Madame Sylvie Lopez	Madame Monique Aliès
Monsieur Stéphane Alleguede	Monsieur André Gaffier
Monsieur Stéphane Coulon	Monsieur William Buchet

Fait à Rodez, le - 4 NOV. 2020

Le Président,



Jean-François Galliard

Nombre de membres en exercice : 22
Nombre de membres présents : 19
Nombre de vote par procuration : 0
Nombre de votants : 19
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0